

Zeitschrift:	Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber:	Société des Amis du Musée gruérien
Band:	11 (2017)
Artikel:	Gérard Beaud et Michel Pharisa. Une carrière à mettre les chasseurs en garde
Autor:	Pharisa, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1048083

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Gérard Beaud et Michel Pharisa
© Mélanie Rouiller

Gérard BEAUD et Michel PHARISA

Une carrière à mettre les chasseurs en garde

Du bout de leurs jumelles, Gérard Beaud, 69 ans, d'Albeuve, et Michel Pharisa, 61 ans, de Morlon, ont scruté faune et chasseurs pendant plus de trois décennies. Désormais à la retraite, ils se souviennent de chaque coin de forêt de leur territoire, de chaque lynx aperçu, de chaque face-à-face avec les «bracos» et posent leur regard sur l'évolution du métier de garde-chasse.

Aujourd'hui tous deux retraités, quel aspect du métier de garde-faune vous manque le plus ?

Gérard Beaud : Il n'y en a pas vraiment, parce que je continue à faire mes tournées dans la nature pour mon plaisir. Je vais encore voir les bêtes. Un peu comme avant finalement, les contraintes en moins. Je n'ai plus besoin de surveiller mes horaires.

Michel Pharisa : Il n'y a plus de cahier des charges à suivre. Nous n'avons pas perdu le contact avec les animaux et la nature. D'ailleurs, nous donnons encore régulièrement des coups de main aux gardes-faune en service, pour le comptage des chevreuils, pour mettre des alevins, voire même pour

achever une bête quand personne n'est disponible. Les gardes actuels nous font confiance. La coupure n'est donc pas si dure.

Pourquoi aviez-vous choisi ce métier, il y a respectivement trente-sept et trente-cinq ans ?

G. B. : Mon père, Robert, a été garde-chasse pendant trente-six ans. Gamin, je l'accompagnais déjà de temps en temps et c'est tout naturellement que je suis devenu mordu de ce métier. Il couvrait le même secteur que moi : du Moléson au Vanil-Noir approximativement.

M. P. : J'ai également suivi la voie de mon père, Gérard, en travaillant d'abord pen-

dant neuf ans comme forestier-bûcheron. Parallèlement, j'allais à la chasse avec mon oncle. C'est lors de ces sorties que je me suis intéressé au métier de garde-faune.

On imagine parfois le garde-chasse en pourfendeur zélé à l'affût de la moindre entorse au règlement (on exagère un peu). Faut-il avoir une âme de policier pour exercer ce métier ?

M. P. : Dans la nature, il y a des règles à respecter et le garde-chasse est là pour les faire respecter. Mais, il n'est pas caché derrière un bosquet pour amender le premier qui ramasse un escargot.

G. B. : Il y a un côté policier, c'est indéniable. Nous devons parfois verbaliser des gens, contrôler des voitures, fouiller des coffres et des sacs à dos. Ce n'est pas toujours agréable. Un ex-collègue avait d'ailleurs démissionné après cinq ou six ans, justement à cause de ce côté gendarme, pourtant nécessaire. La base de notre métier est d'avoir à l'œil chasseurs et braconniers. Heureusement, ces derniers ont fortement diminué par comparaison aux années 1970-1980, quand nous avons commencé notre carrière.

Les relations avec les chasseurs justement... Comment ont-elles évolué entre votre entrée en fonction et vos dernières années d'activités ?

M. P. : C'était beaucoup plus tendu avant. Surtout dans certaines régions, comme l'Intyamon, où il y a toujours eu quelques braconniers. Je me souviens qu'une fois, j'ai voulu contrôler un chasseur que je suspectais de braconner. Il a sorti un couteau et m'a menacé. J'ai reculé et sorti mon arme, ce qui ne l'a pas empêché de me donner un coup de pied sur la main dans laquelle je tenais mon pistolet.

G. B. : On en voit de toutes les couleurs. Un jour, un homme s'est même tiré dessus devant

moi. J'en ai encore les frissons. Sitôt qu'il m'avait vu, il s'était sauvé et avait été se cacher au bord d'un ruisseau. Je l'ai éclairé avec ma lampe et le coup de feu est parti. Il s'est tiré dessus, sous le menton. Je n'ai jamais su s'il avait voulu se suicider ou armer son fusil pour le pointer vers moi et qu'il aurait fait une mauvaise manipulation. Mon père, lui, avait été mis en joue. Dans les années 1930-1940, c'était encore autrement plus chaud. Il y a des gardes-chasses qui se sont fait carrément tirer dessus. Un autre a été séquestré dans un chalet par une bande de braconniers.

M. P. : Nous sommes souvent seul dans ce métier. Et jusqu'à la fin des années 1970, il n'y avait même pas de radios. C'était « débrouille-toi ». Mais il faut dire que la plupart du temps, tout se passe bien. Avec les années, on connaît les chasseurs, ça aide. Nous en avons même accompagné lors de chasses aux bouquetins, des chasses spéciales autorisées par la Confédération. Nous leur indiquions quelles bêtes ils pouvaient tirer. C'était au début des années 1980. Une année, nous avons dû tirer cinquante bouquetins ! Il y en avait jusqu'à 300 sur la chaîne du Vanil-Noir. Aujourd'hui, il n'y en a plus que le tiers, à cause du piétin qui fait des ravages (n.d.l.r. : maladie des ovins et des caprins qui peut entraîner la boiterie ou le décollement des sabots).

Est-ce que vous vous souvenez de vos premières ouvertures de chasse ?

G. B. : J'étais nerveux, c'est normal. Même après trente ans, les veilles d'ouverture, je cogitais. On ne sait jamais comment cela va se passer, sur qui on va tomber.

M. P. : Les premières années, un collègue plus expérimenté m'accompagnait. Parce que quand tu es novice et que tu te retrouves seul pour contrôler tout un groupe de chasseurs, c'est pour le moins difficile de se faire respecter...



Comment se déroulait une journée type pendant la période de la chasse ?

M. P.: Nous nous levions de bonne heure, vers 4 ou 5 heures parfois. Notamment si nous voulions atteindre au lever du jour Bounavalette, par exemple. En évitant bien sûr de se faire voir. Avec les années, certains groupes de chasseurs, qui essayaient de mettre un chevreuil sous la table comme on dit, avaient leurs endroits de prédilection. Alors nous montions de nuit et le jeu du chat et de la souris pouvait commencer. Une fois, nous sommes restés dix-sept heures sous le même sapin, cachés. A la fin de la journée, nous les avons pris sur le fait.

Désormais à la retraite, vous chassez.

Vous êtes passés de l'autre côté.

Paradoxal ?

G. B. et M. P.: Non. Déjà en tant que gardes-faune, nous devions tirer des animaux : des bêtes blessées ou qui causaient des dégâts dans une propriété. Et parfois, nous devions entreprendre des tirs de régulation.

Quel est le rôle du chasseur dans la nature ? A-t-on vraiment besoin de lui ?

M. P.: S'il n'y avait pas de chasse, il y aurait beaucoup trop de chevreuils, trop de cerfs, qui feraient des dégâts dans les forêts protectrices. Il faut toujours veiller à ce qu'il y ait un équilibre. L'arrivée du lynx, dans les années 1970, avait modifié cet équilibre, tout comme la réapparition du loup ces dernières années. Le gibier a maintenant trois prédateurs. Il faut en tenir compte et il faudra peut-être émettre des restrictions de tirs. Le loup aussi doit être surveillé. Entre Fribourg, Vaud et Berne, le territoire est suffisamment grand pour une meute, c'est-à-dire un mâle, une femelle et cinq petits, situation encore gérable. En revanche, ce

ne le serait plus si une meute s'installe dans la région du Lac-Noir et une autre dans le Pays-d'Enhaut ou à la Lenk.

Dans le canton de Fribourg, le garde-chasse est aussi garde-pêche, contrairement à ses collègues bernois et vaudois. Est-ce un avantage ou un inconvénient ?

G. B.: Ce sont deux tâches complémentaires. L'hiver, il n'y a pas de pêche. Tandis que durant la belle saison, quand les animaux se cachent pour éviter de rester trop longtemps au soleil, nous en profitons pour faire davantage de contrôles de pêche. Ça nous change un peu. Mais garde-faune, ce n'est pas seulement la chasse et la pêche. Il y a beaucoup d'autres interventions : l'automobiliste qui vidange dans les bois, les décharges d'ordures sauvages, les pollutions de cours d'eau ou bien encore faire découvrir le métier aux enfants pendant le Passeport vacances. Ces dernières années, les gardes sont de plus en plus sollicités, notamment en raison du nombre grandissant d'accidents de la route impliquant du gibier. Je me rappelle m'être levé trois fois pendant la même nuit, pour trois collisions avec des chevreuils. Je me suis rendu sur place, ai ramassé la bête, l'ai éviscérée et l'ai entreposée en chambre froide. Puis, une fois rentré, le téléphone sonnait à nouveau.

M. P.: Les gens contactent de plus en plus souvent le garde-faune pour des choses futiles. Pour des petits trous creusés par un hérisson dans le gazon, on lui téléphone. Pour un chat qui paraît malade et rôde dans le quartier, on lui téléphone...

Vous souvenez-vous de votre première rencontre avec le loup ?

G. B.: Je n'ai jamais eu cette chance.

M. P.: Le premier loup a été vu à Estavannens en 2007. Je m'en souviens comme si c'était hier. J'étais en train de donner des bette-

raves aux cerfs au-dessus du village, quand la gendarmerie m'a appelé pour m'avertir que deux personnes prétendaient avoir vu passer un loup devant leur voiture, près de l'église. Sur le moment, je n'y ai pas vraiment prêté attention, mais un peu plus tard, j'ai pris mes jumelles et il était là, en train de traverser le pré. Je n'en revenais pas. Dans les semaines qui ont suivi, nous avons constaté les premiers cerfs tués, à Estavannens, à Enney, à Grandvillard... Je me rappelle de chaque intervention, j'ai tout conservé sur des fichiers.

Le métier de garde-chasse manque-t-il de compréhension et de considération auprès du grand public?

M. P.: Un immense manque de considération, oui. Le garde est trop souvent pris pour un enquiquineur, un empêcheur de tourner en rond, qui prend plaisir à filer les chasseurs. Il est pourtant indispensable pour la surveillance de la faune, mais aussi pour la protection de l'environnement et la promotion de la nature.

François Pharisa